

Séance plénière

Réunion du mardi 16 décembre 2014

Intervention de Jean-Luc PERAT – Conseiller Général du Canton de Trélon

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Depuis plusieurs années maintenant, j'ai le plaisir de plaider le budget de la politique sportive du Département du Nord.

Cette politique volontariste s'appuie sur un thème cher aux nordistes, celui de la pratique sportive sous ses différentes formes, quel qu'en soit l'endroit, du littoral au Sud-Avesnois, en milieu urbain ou en milieu rural.

Laurent COULON vient de nous rappeler les enjeux majeurs du sport dans la citoyenneté et dans l'épanouissement de chacun. La pratique sportive demeure un excellent médicament, il faut en être convaincu. Elle favorise le respect de soi et des autres, le goût de l'effort, la prise de responsabilités au travers de l'arbitrage, du bénévolat au sein des associations.

Au travers des 3 axes initiés en section de fonctionnement nous retrouvons des objectifs communs que je vais développer :

- Tout d'abord un soutien indéfectible pour le plus grand nombre par le biais des associations sportives fédérales, que ce soit les comités départementaux ou les ligues, hébergés par un grand nombre au sein de la maison départementale du sport, financée par le Département et gérée par le CDOS du Nord.
Un soutien indéfectible également en direction des associations sportives des collèges et des comités départementaux scolaires.
- Ensuite, un encouragement marqué aux différentes initiatives, que ce soit en matière d'animations sportives et en création de clubs ;
- Notons par ailleurs l'excellence valorisée au travers de plusieurs soutiens avec quelques exemples significatifs :
 - Les sections sportives des collèges, pépinières de futurs talents
 - Le soutien aux athlètes de haut niveau, nos ambassadeurs
 - Les 12 clubs « d'excellence sportive » aux missions variées
 - Les manifestations sportives de haut niveau avec un volet identifié « du Nord, terre de cyclisme »
- Mettons également en évidence un objectif affiché depuis 2012 relatif à la renommée du Nord qui aujourd'hui porte ses fruits dans la promotion de la notoriété de notre Département. Cette valeur ajoutée, nous la retrouvons dans le Raid National des collégiens au ValJoly mais également dans bon nombre des actions déjà évoquées dans mon intervention.

A ce niveau du fonctionnement général, je souhaite faire un « zoom tout particulier » sur l'expérimentation menée en 2014 avec le comité départemental de natation sur une opération « savoir nager » permettant à des enfants âgés de 6 à 15 ans de bénéficier d'un apprentissage de la natation à un coût très modeste.

Comme vous le savez, c'est un sujet qui me passionne depuis longtemps et j'ai toujours été un avocat du « savoir nager » car au 21^{ème} siècle on a du mal à accepter ce constat de laisser des jeunes non-nageurs.

Félicitons-nous qu'en 2015, cet accompagnement soit renforcé dans le cadre des animations en milieu rural en lien avec le comité régional de natation, référent en la matière.

Mais notons, que ce sujet de l'apprentissage de la natation doit interpeller le Conseil Général dans le cadre de sa politique d'aménagement du Nord au travers des contrats de territoire. La construction de piscines, notamment dans les zones blanches en lien avec les intercommunalités demeure un véritable enjeu de société, il faut s'en persuader !

Cela me permet de faire un « zoom » sur notre politique d'investissement par le biais du « Fonds départemental spécifique aux équipements sportifs », qui avec 3,7 M € de crédits de paiement permet d'accompagner les projets des communes et des EPCI. Ou faut là aussi se féliciter de cette politique d'incitation qui depuis sa mise en place aura permis la réalisation de plusieurs dizaines d'infrastructures sportives, plus particulièrement dans le milieu rural.

Le budget de la politique sportive est certes modeste mais il est d'une rare efficacité :

- Par le nombre de sportifs touchés de différents niveaux
- Par le nombre d'associations soutenues
- Par le nombre d'évènements sportifs accompagnés
- Par le soutien à l'emploi dans les dossiers d'investissement déposés par les collectivités

En abordant l'emploi, j'aurais aimé obtenir quelques précisions de la part de Monsieur le Vice-Président COULON : Combien de clubs sportifs se sont engagés dans la création d'emplois, combien d'emplois en 2014 et de quel nature ?

En conclusion, le groupe socialiste, radical et apparenté adoptera le budget proposé.

Je vous remercie.